

PROCHAINE PROMO EN MARS 2024

Le certificat de spécialisation Gestion des connaissances, levier de transformation fait doublement peau neuve

Après sept années d'existence, cette formation, rebaptisée Mettre en œuvre la gestion des connaissances (Knowledge Management) au sein d'une organisation, fait sa mue. Désormais finançable via le compte personnel de formation (CPF), elle ouvre à présent la voie à une nouvelle génération d'auditeurs grâce à la reconnaissance de France compétences.



À l'issue d'un immense travail d'ingénierie de formation, **l'INTD** (Institut national des sciences et techniques de la documentation) a obtenu une certification de compétences de 2 ans au Registre spécifique de **France compétences***, répertoire qui recense les compétences transversales exercées en situation professionnelle en plus des compétences « métier ». **Particularité qui permet précisément l'éligibilité au CPF**, une opportunité appréciable pour les personnes intéressées tant il est parfois difficile de se lancer dans une formation à cause de son prix et de l'effort qu'il faut consentir pour la financer sur ses deniers personnels. « Cette formation existe depuis 6 ans, mais il fallait un minimum d'années de pratique pour obtenir cette reconnaissance par France Compétences », précise Gonzague

Chastenet de Géry, responsable du certificat.

Le certificat de spécialisation de l'INTD concerne des cadres ou des chefs de projet ayant déjà une première expérience professionnelle et qui désirent acquérir les moyens d'exercer des responsabilités managériales dans le domaine du *Knowledge Management* (ou gestion des connaissances). Un programme adapté à tous les types d'organisations : entreprise et administration, PME ou grands groupes, industries et services. Rappelons ici que la gestion des connaissances constitue une démarche managériale pluridisciplinaire regroupant l'ensemble des initiatives, méthodes et techniques permettant de partager les connaissances au sein d'une organisation : les savoirs créés par l'entreprise elle-même (marketing, recherche et développement) ou les acquis de l'extérieur (veille technique et intelligence économique). **Un engagement qui permet de mieux concevoir et adapter la stratégie globale de l'entreprise dans un marché en perpétuelle évolution.**

Quelques repères

Le certificat de spécialisation *Gestion des connaissances, levier de transformation* devient *Mettre en œuvre la gestion des connaissances (Knowledge Management) au sein d'une organisation*.

Il est animé par des praticiens et propose une approche très opérationnelle de ce nouveau rôle – *Knowledge Manager* – en plein développement.

Éligible au CPF (vous pourrez utiliser vos droits pour vous inscrire à la prochaine session.)

*Autorité nationale unique de régulation et de financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

DEUX QUESTIONS À GONZAGUE CHASTENET DE GÉRY, RESPONSABLE DE LA FORMATION



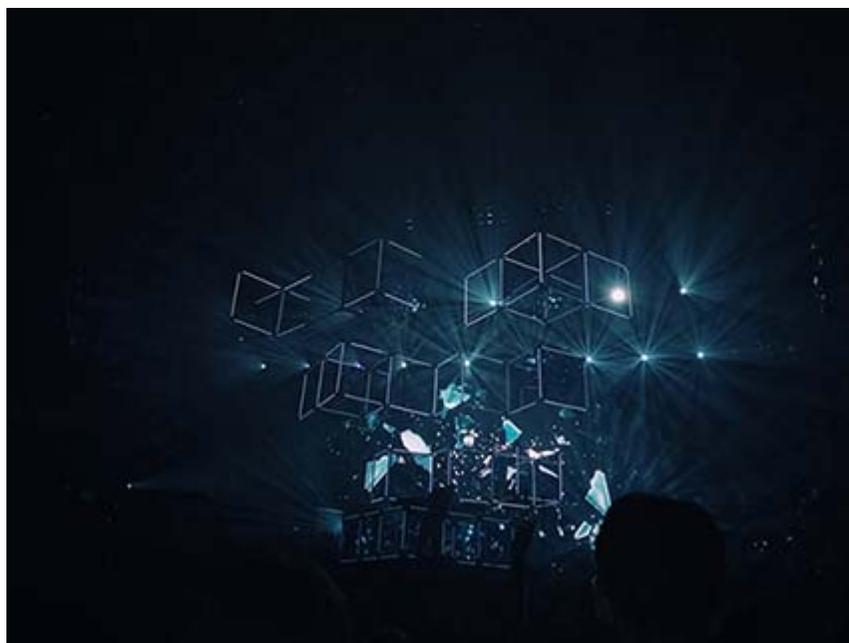
Comment recevez-vous cette reconnaissance de France Compétences ?



Après sept années d'existence et plusieurs dizaines d'auditeurs devenus *Knowledge Manager*, ce certificat obtient une reconnaissance officielle. C'est aussi l'admission d'un nouveau métier en plein développement. Pour les pionniers du *Knowledge Management*, ce que sont les enseignants de ce certificat, c'est la récompense d'une démarche professionnelle commencée il y a plus de 25 ans.

Qu'est-ce qui change concrètement pour les nouveaux entrants dans le certificat ?

Ce certificat est déjà bien rodé. Maintenant, l'évaluation sera plus formelle, mobilisant un jury. Nous allons accueillir des auditeurs découvrant ce domaine aussi bien que des *Knowledge Managers* en exercice qui veulent approfondir leurs pratiques. Une cohabitation que nous connaissons déjà et que nous gérons.



14 février 2024

Contact

Gonzague Chastenet de Géry

gonzague.chastenetdegery@lecnam.net ✉

[Voir la fiche formation Mettre en œuvre la gestion des connaissances \(Knowledge Management\) au sein d'une organisation](#)

[👉 Financez votre formation avec le CPF](#)



voir le site de l'[INTD](#)